

## Concours Photo Règlement et modalités

L'Office de Tourisme Sud Brionnais organise un concours photo qui a lieu du 15 décembre 2015 au 23 septembre 2016.

Le thème du concours est « Ombre et Lumière en Sud Brionnais ».

La région Sud Brionnais correspondant aux 11 communes suivantes : Anglure-sous-Dun, Chauffailles, Chassigny-sous-Dun, Châteauneuf, Coublanc, Mussy-sous-Dun, St Edmond, St Igny de Roche, St Martin de Lixy, St-Maurice-lès-Châteauneuf et Tancon.

### Règlement du Concours Photo

#### **Participants :**

Le concours est ouvert à toute personne, amatrice de photographie, sans restriction d'âge. Sont exclus du concours les photographes professionnels, les organisateurs du concours photographique et les membres du jury.

#### **Conditions de participation :**

- Le concours a lieu par internet
- 5 photographies maximum par participant
- Photographies couleur ou noir et blanc
- Les fichiers doivent être au format jpeg et en tailles originales
- Photos originales, sans retouches

**Inscription et envoi des fichiers à l'adresse suivante :  
ot@sudbrionnais.fr**

**Mentionner obligatoirement dans le mail d'inscription auquel vous joindrez le(s) fichier(s) numérique(s) :**

**Nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, lieu où a été prise chaque photo et la déclaration suivante :**

**« Je garantie être l'auteur de la photo présentée au concours »**

Chaque participant déclare être l'auteur des photographies présentées.

Il doit être dépositaire des droits liés à l'image et avoir l'autorisation des personnes identifiées sur ses photos et garantit détenir les droits d'exploitation. Les organisateurs ne peuvent être tenus responsables du non respect des droits d'auteur.

Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute photo qu'ils jugent dérangeante, provocatrice, injurieuse, discriminatoire.

#### **Jury :**

Le jury sera constitué des membres organisateurs.

Les décisions du jury seront sans appel, et ne pourront faire l'objet d'aucun recours. Les photographies seront évaluées selon les critères suivants : qualité de la composition, impact visuel, technique, respect du thème, originalité...

Les 5 meilleures photographies recevront un lot et seront exposées à l'Office de Tourisme Sud Brionnais. Les lauréats seront informés par mail ou par courrier de la date de remise des prix. Les participants autorisent la représentation gratuite de leurs œuvres lors d'exposition et leur publication sur le site internet ou toute autre publication de l'Office de Tourisme.

#### **Acceptation du règlement :**

La participation au concours vaut acceptation du présent règlement. Les organisateurs se réservent le droit d'annuler la participation de toute personne n'ayant pas respecté ce règlement.

### Renseignements et organisation du concours

Office de Tourisme Sud Brionnais

1, rue Gambetta

71170 CHAUFFAILLES

03.85.26.07.06

ot@sudbrionnais.fr

www.tourisme-chauffailles.fr

<https://www.facebook.com/pages/Office-de-Tourisme-Sud-Brionnais>